



Bilan de la gestion sonore de la MARCHÉ DES FIERTÉS 2011

Informations concernant ce document

Titre	Bilan de la gestion sonore de la Marche des Fiertés 2011
Sujet	Marche des Fiertés 2011
Catégorie	Rapport d'étude
Diffusion	Publique
Mots clés	Marche des Fiertés, Gay Pride, gestion sonore
Organisme	Bruitparif
Date de publication :	Validé

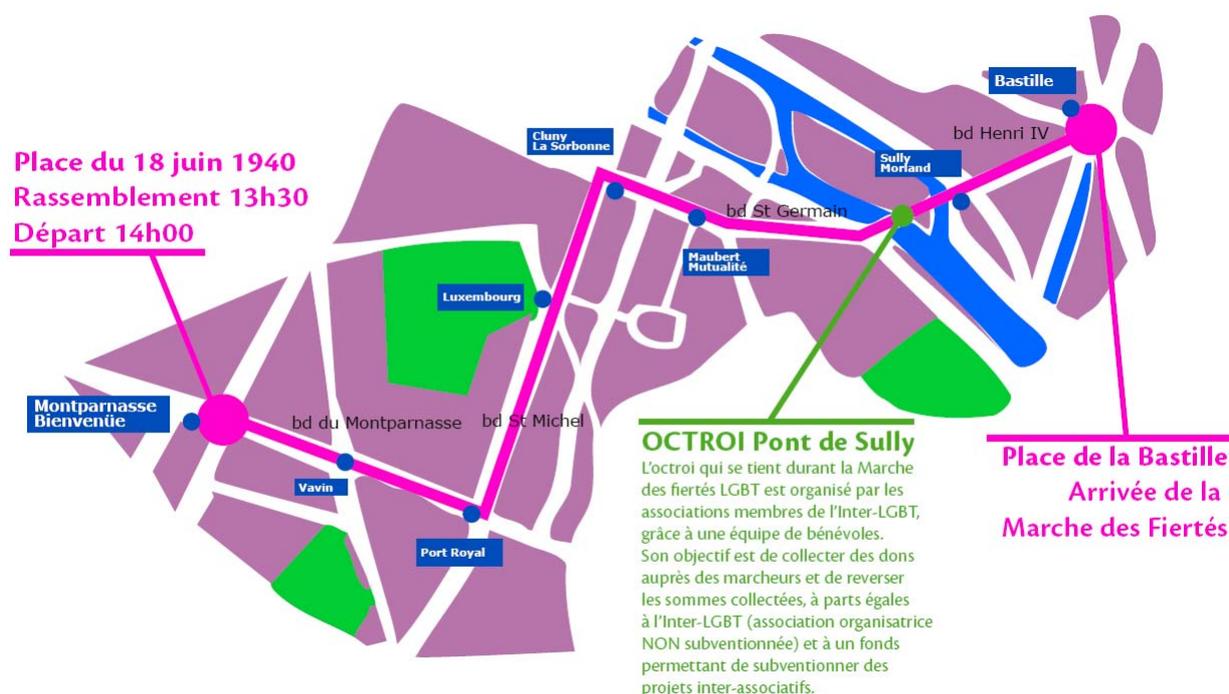
Sommaire

1. Contexte	1
2. Dispositif de mesure	2
3. Résultats	6
3.1. Niveaux sonores au passage de la parade	6
3.2. Niveaux max au passage des chars	9
4. Comparaison avec la Marche des Fiertés 2010	10
5. Bilan	12

1. Contexte

A l'occasion de la Marche des Fiertés qui s'est déroulée le samedi 26 juin dernier sur un parcours allant du Boulevard Montparnasse à la place de l'Opéra Bastille, en passant par le boulevard Saint-Michel, le boulevard Saint-Germain, le Pont de Sully et le boulevard Henri IV, Bruitparif a mis en place un dispositif de gestion sonore de l'événement.

86 organismes ont participé à la parade, une quarantaine de véhicules (de la voiture au poids lourd) étaient équipés d'un système de sonorisation.



Parcours de la Marche des Fiertés 2011

Le dispositif mis en place par Bruitparif a consisté en la mise en place d'afficheurs de grande taille (100 cm x 70 cm), installés sur des poteaux le long du parcours. Spécialement conçus pour ce type d'événement, visibles de tous, les afficheurs, également équipés d'un sonomètre et d'un routeur permettant le contrôle du système à distance, ont permis de donner en temps réel la mesure du niveau sonore en décibels et de diffuser des messages de prévention.

Concrètement, à partir de 85 dB(A), un flash orange a incité le public à porter des protections auditives.

A partir de 105 dB(A), un flash rouge a alerté sur la nécessité de s'éloigner des enceintes des chars.

2. Dispositif de mesure

Le dispositif de mesure comprend un système d'affichage des données acoustiques en temps réel, une chaîne de mesure sonométrique ainsi qu'un routeur 3G permettant le contrôle du système à distance.

Quatre panneaux d'affichage ont été installés sur des poteaux d'éclairage public le long du parcours. La mesure de bruit est effectuée à une hauteur d'environ 4 mètres par rapport au sol.

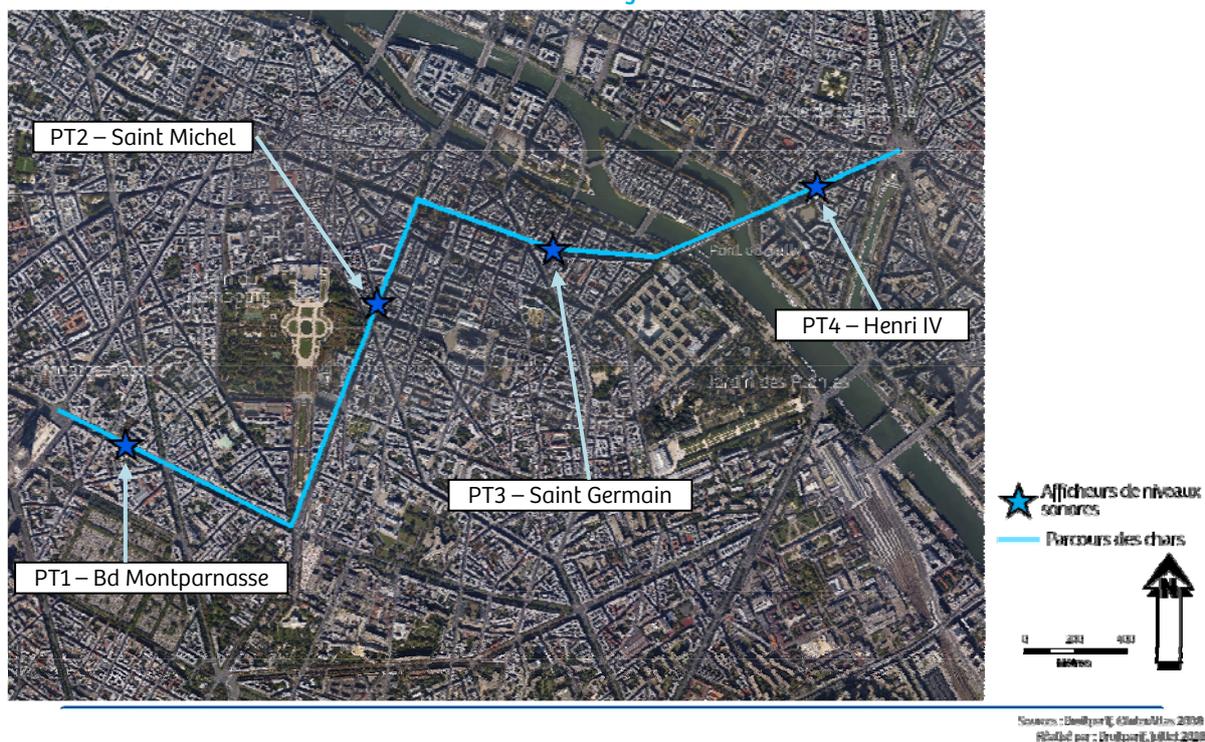
Un code couleur associé à des messages de prévention a été mis en place sur l'afficheur afin que le public, les charistes et les organisateurs puissent connaître le niveau sonore émis au passage des chars.

Les messages de prévention étaient les suivants :

- Niveau supérieur à 105 dB(A) :
« S'éloigner des enceintes »
- Niveau compris entre 85 et 105 dB(A) :
« Porter des bouchons d'oreilles »
- Niveau inférieur à 85 dB(A) :
« C'est ok ! »

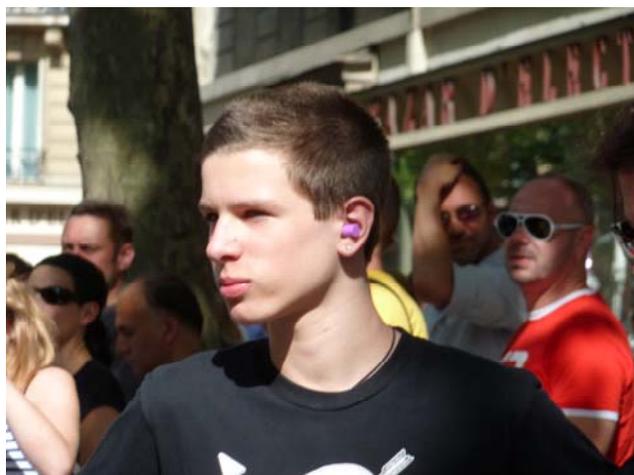


Localisation des afficheurs le long du parcours de la Marche des Fiertés Samedi 25 juin 2011





Point prévention

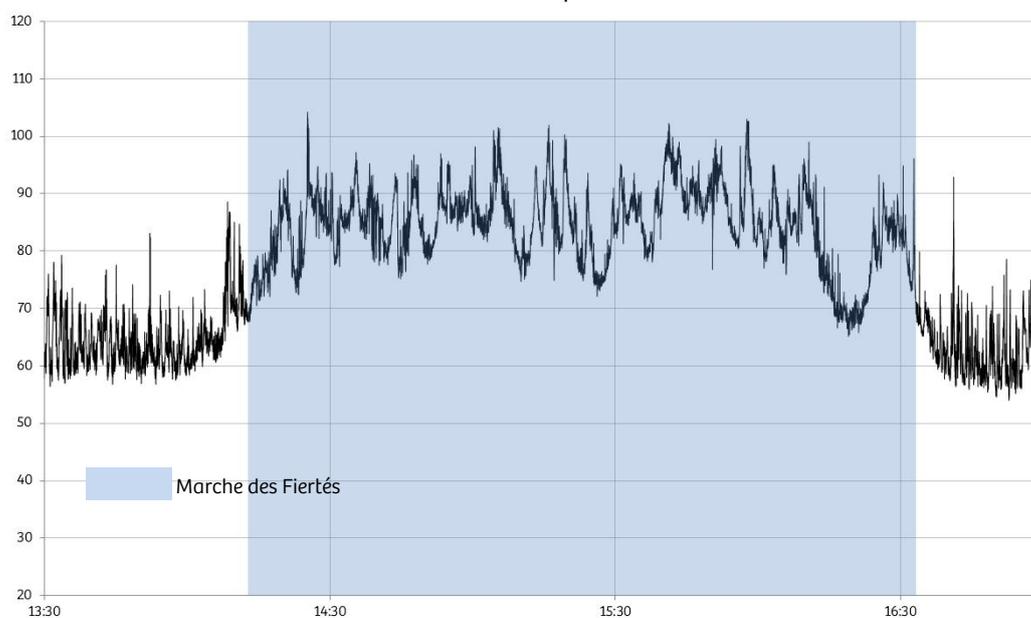


3. Résultats

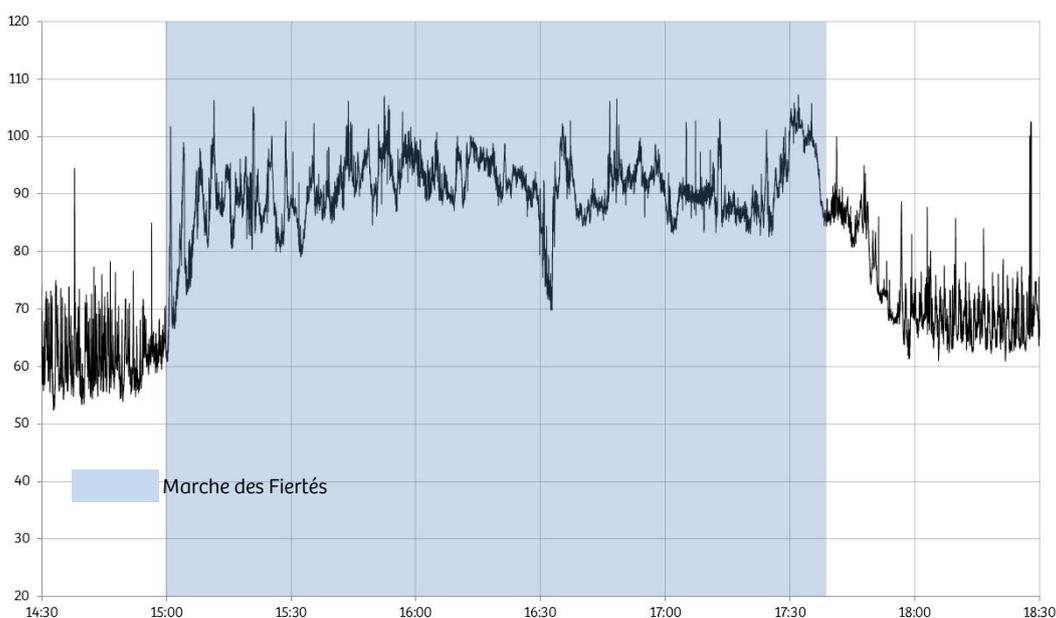
3.1. Niveaux sonores au passage de la parade

Les graphiques suivants représentent l'évolution temporelle du niveau sonore LAeq,1s obtenu l'après-midi de la Marche des Fiertés.

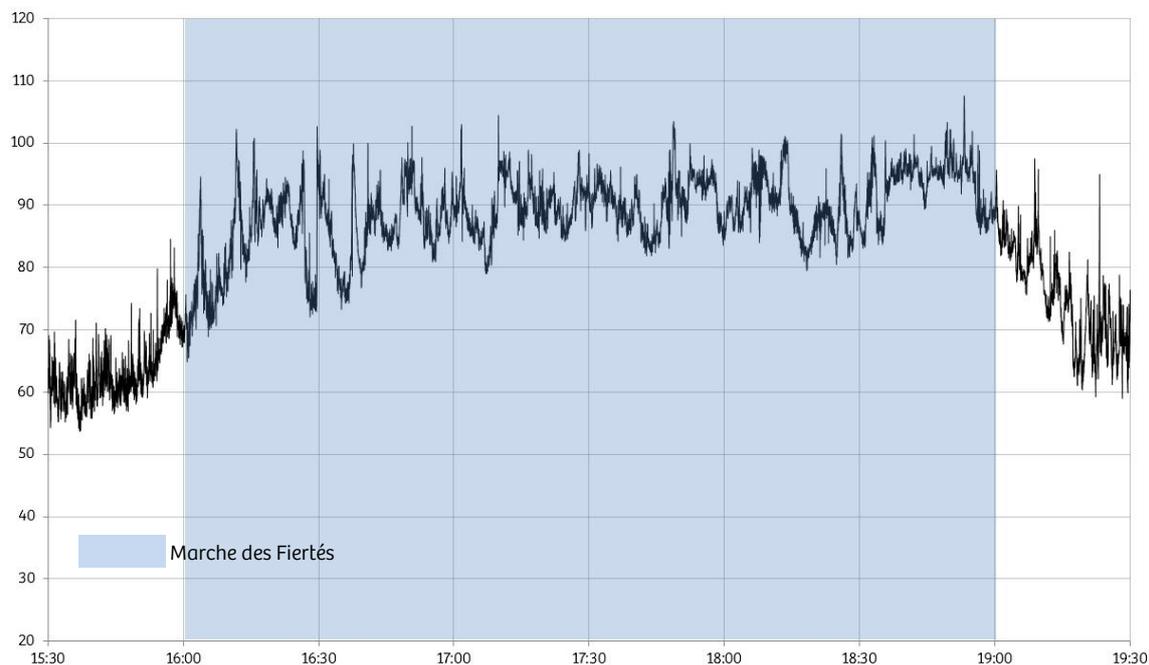
Evolution temporelle du niveau sonore LAeq1s
Point 1 - Montparnasse



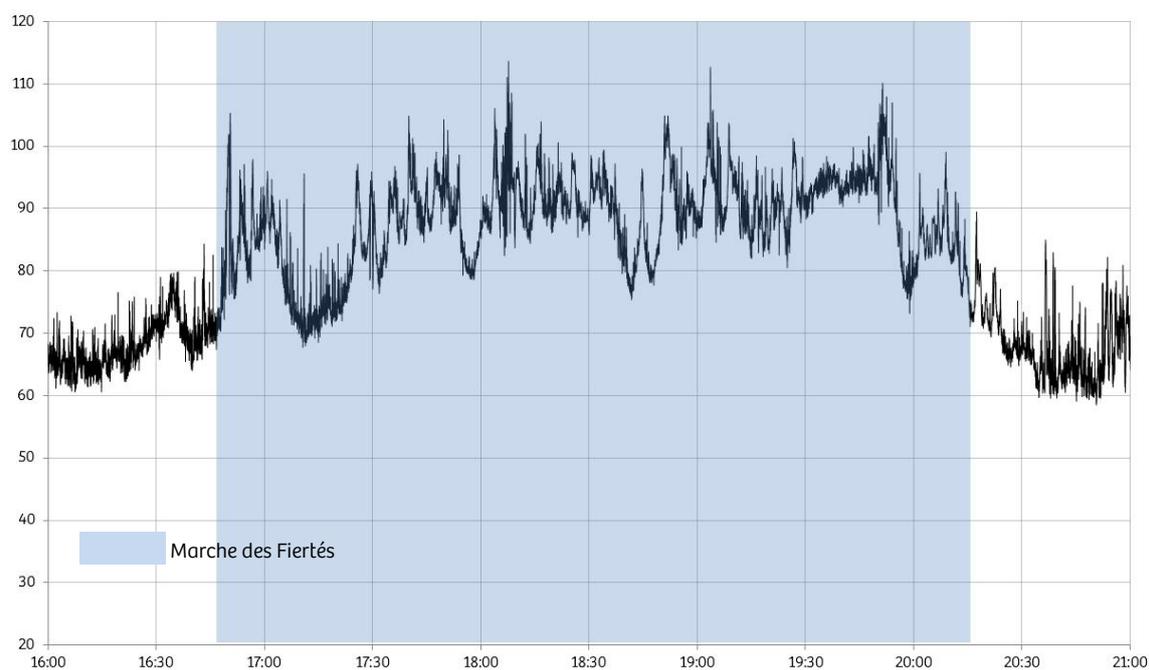
Evolution temporelle du niveau sonore LAeq1s
Point 2 - Saint-Michel



Evolution temporelle du niveau sonore LAeq1s
Point 3 - Saint-Germain



Evolution temporelle du niveau sonore LAeq1s
Point 4 - Henri IV



Le passage des chars est visible au niveau de chaque point.

Les niveaux sonores moyens au passage du cortège au niveau de chaque station de mesure du bruit sont les suivants :

		MARCHE DES FIERTES 2011			
		Heure début	Heure fin	LAeq	Durée
Point 1	Bd Montparnasse	25/06/2011 14:15	25/06/2011 16:35	89.5	2:20
Point 2	Bd Saint-Michel	25/06/2011 15:00	25/06/2011 17:35	94.5	2:35
Point 3	Bd Saint-Germain	25/06/2011 16:00	25/06/2011 19:00	92.5	3:00
Point 4	Bd Henri IV	25/06/2011 16:45	25/06/2011 20:15	93.0	3:30

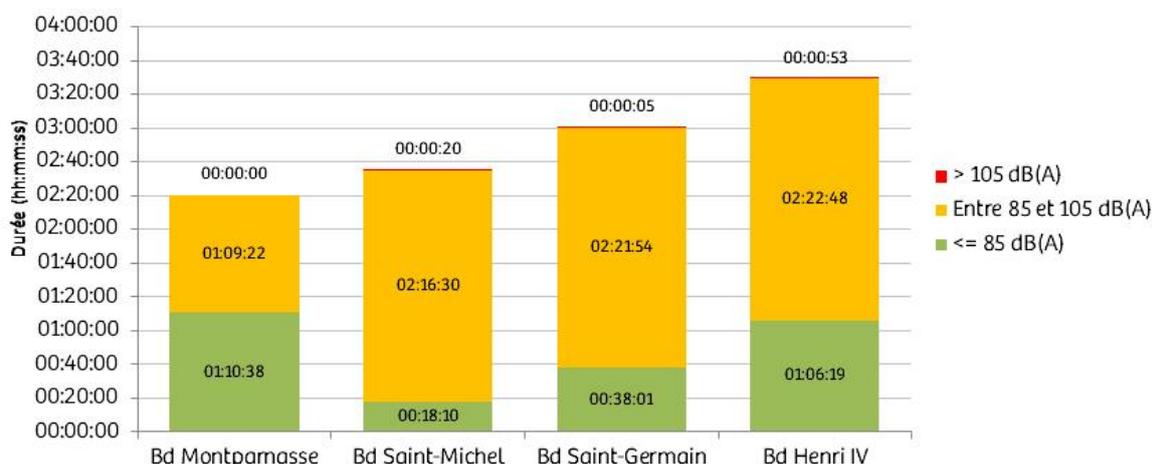
La parade a duré entre 2h20 et 3h30 selon les points. Le niveau équivalent au passage du cortège est compris entre 89.5 et 93 dB(A).

Le fait que le panneau du point 1 est un peu plus éloigné de la trajectoire des chars (entre 6 et 8 mètres) que les autres panneaux qui sont situés à environ 4 mètres explique que le niveau équivalent relevé à ce point est le plus faible.

Au fur et à mesure de la marche, la durée de passage des chars au droit de chaque point a augmenté.

Le calcul de la durée cumulée par plages de niveaux sonores permet de déterminer comment ces niveaux se sont répartis par rapport aux seuils de vigilance et d'alerte (respectivement 85 et 105 dB(A)).

Durée cumulée par plages de niveaux sonores Marche des Fiertés 2011



Le temps passé en-dessous de 85 dB(A), que l'on pourrait qualifier de « temps de répit », a été faible au niveau du boulevard Saint-Michel. Le temps passé au-dessus du seuil d'alerte de 105 dB(A) a été plus important au niveau du dernier point (Bd Henri IV), témoignant d'une augmentation du niveau sonore par les charistes en fin de marche.

3.2. Niveaux max au passage des chars

Les profils d'évolution du bruit en fonction du temps ainsi que les observations effectuées sur place permettent d'associer à chaque passage un niveau LAmax correspondant à la seconde la plus bruyante relevée au cours du passage du char.

Char	St Michel		St Germain	
	Heure LAmax	LAmax	Heure LAmax	LAmax
GAI MOTO CLUB	15:01	101.7	16:01	94.6
Inter LGBT	15:08	98	16:10	102.2
Conseil régional d'Ile de France	15:11	106.3	16:15	100.8
Centre LGBT de paris et d'Idf	15:15	95.4	16:17	94.3
Animafac et radio campus	Non déterminé		16:21	92.1
Ardhis	15:19	96.5	16:22	94.5
AIDES	15:20	105.2	16:25	102.7
APGL	15:25	100.1	16:36	99.9
HES	15:28	102.7	16:40	100
Démocratie et Courage	15:30	97.3	16:47	102.7
Ensemble contre la peine de mort	Non déterminé	-	16:51	97.6
MAG-Jeune LGBT / GLUP	15:35	102.3	16:56	96
Union Régional CGT IdF	15:39	98.2	16:58	95.4
Union Régional CFDT IdF	15:43	106.2	17:00	103
HOMOBUS	15:48	101.4	17:03	90.1
PASTT	15:52	107	17:09	104.4
Association Sida Info Service	15:56	104.3	17:16	98.9
Tétu	16:05	100.8	17:20	95.3
Les Mâles Fêteurs	16:10	100.1	Non déterminé	
Le Kiosque Infos sida+caelif+jeunes seropotes	16:13	100.2	17:26	93.9
Jeunes Radicaux de gauche	16:21	98.8	17:27	98.9
Parti de Gauche	16:28	93.9	17:30	96.7
Tjenbe red	Non déterminé	-	17:39	95
Le long yang club	16:37	102.7	17:45	103.5
La nef des fiertés	16:37	98.4	17:51	99.9
Les Gais musettes	16:39	88.5	Non déterminé	-
SOS RACISME	16:42	92.7	17:55	98
AQUAHOMO	Non déterminé	-	18:00	91.7
FSGL	16:48	106.6	18:05	99.2
Rainbo pital	16:53	99.8	18:12	101.1
David et Jonathan	17:07	102.6	18:18	95.9
Beit haverim	17:13	103.1	18:24	101.4
FLAG!	17:16	90.6	18:27	87.6
Bear Paris Club	17:17	89.4	18:28	93.4
Agro Paris tech	17:21	91.6	Non déterminé	-
POPINGAYS	17:24	101.2	18:31	101.2
Gaylib	17:26	94.6	18:35	100.4
Elite Gay	17:28	101.6	18:38	98.7
Victoria Cross	17:30	105.9	18:40	99.1
La loge discothèque	17:31	107.2	18:42	101.3
Spyce	17:35	105.8	18:45	107.6

Certains passages de char n'ont pas été observés par les techniciens présents sur place (notamment les moins bruyants et ceux non munis de systèmes de sonorisation).

Les niveaux LAmax supérieurs à 105 dB(A) sont représentés en rouge, ceux compris entre 102 et 105 dB(A) en orange.

Au niveau du point 2 (Saint-Michel), 8 chars ont présenté un LAmax supérieur à 105 dB(A), au point 3 (Saint Germain) 1 char a présenté un LAmax supérieur à 105 dB(A). Le char de la discothèque Spyce est celui qui a dépassé les 105 dB(A) aux deux points et qui a généré les niveaux les plus forts (107,6 dB(A) au niveau des stations de mesure.

4. Comparaison avec la Marche des Fiertés 2010

Il nous a semblé intéressant de comparer les mesures réalisées au cours de la Marche des Fiertés 2011 avec celles réalisées lors de l'édition de 2010.

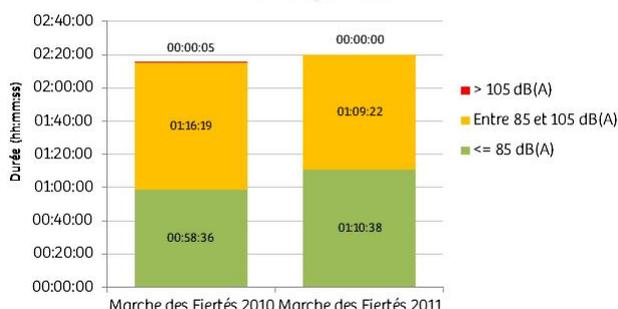
En effet les deux manifestations ont emprunté le même parcours et les dispositifs mis en place pour la gestion sonore sont identiques. Seul le panneau du boulevard St Germain a été déplacé en 2011 de l'autre côté du boulevard. La comparaison des données est donc aisée.

		MARCHE DES FIERTES 2010		MARCHE DES FIERTES 2011	
		LAeq	Durée	LAeq	Durée
Point 1	Bd Montparnasse	89.3	2:15	89.4	2:20
Point 2	Bd Saint-Michel	92.8	2:27	94.4	2:35
Point 3	Bd Saint-Germain	91.0	2:35	92.3	3:00
Point 4	Bd Henri IV	92.2	3:20	93.2	3:30

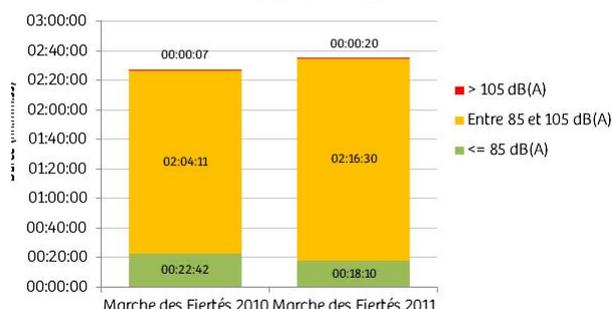
On observe ainsi que l'édition 2011 de la marche des fiertés a présenté un niveau sonore moyen, sur la durée totale de passage des chars d'environ 1 dB(A) supérieur à celui de la Marche des Fiertés 2010. La durée de passage du cortège est à peu près la même.

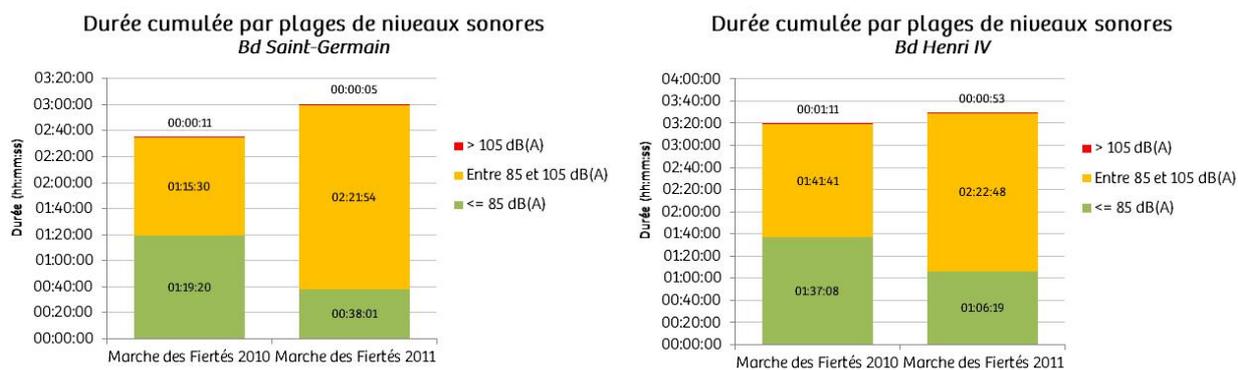
Le calcul du temps passé par plages de niveaux permet de comparer les deux manifestations du point de vue du dépassement du seuil de vigilance (85 dB(A)) et du seuil d'alerte (105 dB(A)). Ce calcul est basé sur les LAeq1s.

Durée cumulée par plages de niveaux sonores
Bd Montparnasse



Durée cumulée par plages de niveaux sonores
Bd Saint-Michel





Les graphiques confirment là-encore que la marche des fiertés 2011 a été plus sonore que celle de 2010. Ainsi les niveaux relevés en 2011 ont nettement dépassé le seuil de vigilance fixé à 85dB(A) nettement plus longtemps en 2011 sur les sites du Boulevard St Germain et du Boulevard Henri IV qu'en 2010.

5. Bilan

L'édition 2011 de la Marche des Fiertés a été l'occasion pour Bruitparif de mettre en place un dispositif de gestion sonore de l'événement avec quatre systèmes d'affichage et de mesure du bruit. Ces afficheurs de grande taille (100 cm x 70 cm), installés sur des poteaux le long du parcours spécialement conçus pour ce type d'événement. Visibles de tous, ils ont permis de donner en temps réel la mesure du niveau sonore en décibels et de diffuser des messages de prévention.

Concrètement, à partir de 85 dB(A), un flash orange a incité le public à porter des protections auditives. A partir de 105 dB(A), un flash rouge a alerté sur la nécessité de s'éloigner des enceintes des chars.

L'ensemble des données collectées ainsi que les observations réalisées sur place sur 2 des points de mesure ont permis de déterminer le niveau sonore maximum (L_{Amax}) au passage de chaque char.

Au niveau du point 2 (boulevard Saint-Michel), 8 chars ont présenté un L_{Amax} supérieur à 105 dB(A), valeur limite à partir de laquelle il est nécessaire de s'éloigner des enceintes. Au niveau du point 3 (boulevard Saint Germain), 1 char a présenté un dépassement supérieur à 105 dB(A).

A titre de comparaison, sur des emplacements de mesure identiques, la marche des fiertés 2011 a présenté un niveau sonore moyen, sur la durée totale de passage des chars, environ 1 dB(A) supérieur à celui de la Marche des Fiertés 2010. La durée de passage du cortège est à peu près la même pour cette édition 2011. Les niveaux ont dépassé le seuil de vigilance fixé à 85 dB(A) plus longtemps qu'au cours de l'édition 2010.

Globalement l'opération a été très bien perçue par l'ensemble des participants qui ont pu visualiser le niveau sonore mesuré en temps réel et être sensibilisés aux mesures de prévention.